

Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance; plus de 26 ans sous condition



MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV Dossier de candidature, entretien individuel de sélection et positionnement L'admission est définitive à la signature du contrat d'alternance

FORMATION



Durée:

2 ans sous contrat d'Alternance - Apprentissage/Professionnalisation

Rythme d'alternance:

3 jours en entreprise et 2 jours en formation par semaine

Modalités d'évaluation:

Évaluations écrites et orales ponctuelles (Conseil de classe) Examens blancs écrits et oraux

Coût de formation:

Pour l'apprenant :

Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil à hauteur de NPEC fixé Pas de frais d'inscription Rémunération au % du SMIC

Pour l'employeur :

Financement de la formation par l'OPCO *, rémunération du salarié (% du SMIC).* (Opérateur de compétences)



AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Préparer un diplôme BAC+2 reconnu, en étant salarié Développer son expérience avec une rémunération Poursuivre ses études Avoir l'opportunité de continuer, sous contrat, dans la même entreprise

LES + DE L'ÉCOLE



Recherche d'entreprise Accompagnement individualisé : entretien, suivi en entreprise Pas de frais de scolarité et d'inscription. Ateliers coaching et phoning gratuits



POURSUITE D'ÉTUDES

Bachelors, Licences



BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL

Son titulaire a pour perspective de prendre la responsabilité de tout ou une partie d'une unité commerciale. Il y progressera tout au long de sa formation et excellera en relation client, mais aussi en optimisation de l'espace de vente, promotion, communication, fidélisation et gestion relation avec les fournisseurs.

OBJECTIFS

- Management de l'équipe
- Gestion de la relation client, vente conseil
- Animation et dynamisation de l'offre
- Analyse des ventes
- Mise en rayon, gestion des stocks, commandes

MÉTIERS CIBLÉS

- Assistant manager
- Vendeur Conseil
- Adjoint responsable de secteur
- Adjoint responsable drive et ecommerce
- Animateur des ventes

LIEUX D'EXERCICE

- Magasins GSA/GSS
- Commerces de proximité
- Magasins traditionnels
- Commerces prestations de services

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP
- Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance; plus de 26 ans sous condition

PROGRAMME (Référentiel de l'Education Nationale)

Enseignement général

- Culture générale et expression,
- Langue vivante étrangère 1 Anglais
- Culture économique, juridique et managériale

Enseignement professionnel

- Développement de la relation client et vente conseil,
 - Animation et dynamisation de l'offre commerciale,
 - Gestion opérationnelle,
 - Management de l'équipe commerciale.

DURÉE ET RYTHME

Formation en alternance (Apprentissage & Professionnalisation)

- 3 jours par semaine en entreprise
- 2 jours par semaine à l'école

RNCP38362

REGLEMENT D'EXAMEN

EXAMEN			
EPREUVES À L'EXAMEN	COEFF	DURÉE	FORME
Epreuves obligatoires E1 : Culture générale et expression E2a : Langue Vivante Etrangère I E2b : Langue Vivante Etrangère I	3	3 h	Ecrit
	1.5	2 h	Ecrit
	1.5	20 mn	Oral
E3 : Culture économique, juridique et managériale	3 3	4h	Ecrit
E4 : Gestion opérationnelle		3h	Ecrit
E5 : Développement de la relation client et vente conseil		30 mn	Oral
E6 : Animation, dynamisation de l'offre commerciale		30 mn	Oral
E7 : Management de l'équipe commerciale		2h30	Ecrit
Epreuves facultatives			
EF1* : Langue Vivante Etrangère II Bo	onus	20 mn	Oral
* Pour l'épreuve facultative, seuls comptent les points au	dessus de la r	moyenne.	

LES ESSENTIELS DU CONTRAT

L'ALTERNANT

Double statut:

Étudiant(e) & Salarié(e)

Candidat(e) hors UE

• Avoir une autorisation préfectorale pour exercer une activité salariée

LE CONTRAT

Période probatoire :

• 45 jours en entreprise

Durée quotidienne de travail - ne pas excéder

• Mineur(e): 8h - Majeur(e): 10h

Congés

• 5 semaines par an

Les congés sont à prendre sur le temps en entreprise.

Repos hebdomadaire

Selon la convention collective de l'entreprise

Temps de formation + Temps en entreprise = temps de travail hebdomadaire

LA RÉMUNÉRATION

AGES	1ÈRE ANNÉE	2ÈME ANNÉE	
Moins de 18 ans	27%	39%	
De 18 ans à 20 ans	43%	51%	
De 21 ans à 26 ans	53%	61%	

Diplôme d'État de Niveau 5 délivré par le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, inscrit au RNCP N°38362 codes NSF 310 – 312, Date de publication de la fiche 11/12/2023.